



# Mode d'inscription du Centre aéré d'été 2018

**(du 2 juillet au 24 août - Pour les enfants scolarisés jusqu'à 11 ans)**

Comme l'an dernier, le mode d'inscription à notre centre aéré nécessite une **pré-inscription !**

Cette formule permet une meilleure attribution des places pour les enfants et surtout vous évite une longue attente devant le Rado, tôt le matin. L'ordre d'arrivée n'est plus un critère déterminant.

**Le nombre de semaines est fixé à 2 au maximum par enfant.**

Dans un premier temps, remplissez la feuille de **pré-inscription**, disponible au RADO ou sur notre site\* et veillez à la retourner par courrier\*\*, ou venez directement au Rado (pendant les horaires du secrétariat\*\*\*). ***Nous ne prenons pas de pré-inscription par courriel (Email).***

**Vous pouvez pré-inscrire votre enfant dès le lundi 5 février et jusqu'au vendredi 2 mars**

**Attention, aucune inscription ne sera prise en compte sans cette pré-inscription !**

Dans le courant du mois de mars, vous recevrez un courrier vous confirmant la/les semaines auxquelles votre/vos enfant(s) est/sont inscrit(s).

Si nous ne pouvons pas répondre à toutes vos attentes, vos demandes de semaines non satisfaites seront notées en liste d'attente.

**L'inscription définitive aura lieu le samedi 24 mars.** Votre présence est impérative pour le paiement en espèces, la vérification des données des fiches de pré-inscription et la confirmation de l'inscription. ***Au cas où vous ne viendriez pas, la pré-inscription sera annulée.***

## **Horaires du 24 mars 2018**

- De **9h00** à 12h00 pour les habitants et les familles qui travaillent sur la commune de Versoix.
- De 13h30 à 15h00 pour les habitants des communes de Bellevue, Céligny, Genthod et Collex-Bossy.

\*Site internet: [www.lerado.ch](http://www.lerado.ch)

\*\*Centre de rencontres Le Rado Versoix, 1 ch. Courvoisier, 1290 Versoix. Tél: 022 755 47 11

\*\*\*Horaires du secrétariat :

- *Lundi* : 9h30-12h30 & 13h-15h
- *Mardi* : 16h30-18h30
- *Jeudi* : 9h30-12h30 & 13h-18h30